



Association des Anciens du CEAM

Compte rendu du conseil d'administration du mercredi 6 juillet 2022
14h30 – Salle de réunion du musée Rozanoff

Présents : Jean-Mary Desaint
Dominique Trehiou
Marc Vannereau
Jacqueline Bourdès
Philippe Dolou
Frédéric Hernoust
Georges Latapy
Michel Le Bourhis
Michel Poncet
Philippe Saës

Absents excusés : Dominique Le Bellec (pouvoir à Marc Vannereau)
Christian Levaufre (pouvoir à Georges Latapy)

ORDRE DU JOUR

Minute de silence en hommage à nos disparus, et en particulier à notre regretté Président Jean Rondel.

1. Statuts : Article 9 – Radiations.

Acte est pris de la radiation de monsieur Jean Rondel, par décès.

Acte est pris de la radiation de monsieur Gérard Riotte, par démission.

2. Sortie culturelle à San Sebastian le 1^{er} octobre 2022.

Le devis présenté par le voyageur Sarro a été validé (Forfait Transport : 744,00€ TTC pour 1 Autocar grand-tourisme 63 places). En cas de changement de date, soit le 8 octobre 2022, Sarro après négociation avec le trésorier, a consenti à maintenir le même prix malgré la hausse des carburants.

Les guides contactés n'ont pas trouvé de restaurant pouvant nous accueillir compte tenu que nous n'avons pas fait de confirmation écrite.

A ce jour, il n'y a que 62 adhérents qui ont payé leur cotisation, soit 1240€. La dépense prévue pour la sortie est de 3162€. Il n'y a pas eu de mail vers les adhérents pour une inscription à la sortie de San Sebastian, ce qui ne nous permet pas de savoir combien il y aurait eu de participants.

Après discussion sur la faisabilité de cette sortie, il a été décidé à l'unanimité des membres présents de suspendre cette sortie pour cette année.

La sortie Guernica initialement prévue en 2020 sera donc proposée en 2023. Un sondage sera effectué auprès des adhérents afin d'organiser au mieux cette visite.

La ville de Saint Pierre du Mont organise des sorties avec un guide qui est rémunéré à hauteur de 250€, alors que Jean-Charles (notre guide habituel) prend 14€ par personne, soit pour 50 personnes 700€. Il y a peut-être des économies à faire de ce côté-là. Nous mettrons les 2 guides en concurrence pour la prochaine sortie.

3. Point sur les finances.

A ce jour, l'association dispose de 10873,39€.

Dépenses prévisibles : 4131,36€

Recettes prévisibles : 2767,03€

En fin d'année 2022, il resterait en caisse : 9509,06€.

Il reste encore 21 bouteilles de champagne disponibles à 17€ soit 357€ qui pourraient entrer en caisse.

4. Don à l'Espace Patrimonial Rozanoff (EPR).

Selon la volonté de la famille Rondel et en hommage à « Jano », l'AA-CEAM a fait un don de 100€ au profit de l'EPR.

5. Date de l'assemblée générale ordinaire.

Suite au décès de Jean Rondel, l'AGO prévue le 21 juin 2022 a été repoussée sine die.

Le mardi 6 septembre 2022 a été retenu pour faire l'AGO. L'organisation de cette journée se fera en collaboration avec le secrétariat du général commandant le CEAM.

6. Renouvellement des membres sortants et choix du prochain président (5 postes à pourvoir).

Sont en fin de mandat : - Philippe Dolou

- Frédéric Hernoust

- Michel Le Bourhis

- Michel Poncet

Les 4 membres sortants ont déclaré verbalement qu'ils étaient à nouveau candidats. Leur candidature devra être formalisée par le document prévu à cet effet.

C'est posée la question du choix du prochain président parmi un certain nombre de connaissances qui seraient locales.

Après discussion et conformément aux statuts, Philippe Saës, membre du conseil d'administration, a été nommé président à titre provisoire jusqu'à la prochaine AGO.

7. Question diverses.

- Opération champagne : sera renouvelée mais sous forme de souscription (payée à la commande) afin de ne pas engager la trésorerie de l'association.

Un appel sera lancé pour la création de l'étiquette célébrant les 90 ans du CEAM.

- Logistique des 90 ans du CEAM : cette organisation nécessite de s'y prendre dès maintenant afin de contacter les industriels pour récupérer des dons qui serviront à payer la logistique restauration. Philippe Saës s'en charge car il possède tous les courriers des 80 ans.

- Cérémonie en hommage au Cne Lestage le 21 juillet 2022 : prévoir une gerbe. Se mettre en relation avec le secrétariat du général commandant le CEAM. Point de contact : Christian Levaufre.

Fin de séance à 16h15.

Fait à Mont-de-Marsan, le 8 juillet 2022

Le Vice-président
Jean-Mary Desaint



La secrétaire,
Dominique Trehou

